

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/CEA-Valduc-Onzieme-vigie-citoyenne-mensuelle>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **CEA-Valduc : Onzième vigie citoyenne mensuelle**

18 décembre 2020

CEA-Valduc : Onzième vigie citoyenne mensuelle

Pour éviter la fin du monde ...

Le vendredi 18 décembre 2020 s'est tenue à Dijon la 11ème vigie citoyenne mensuelle concernant l'arme nucléaire et la reconversion du CEA de Valduc.

"L'horloge de l'Apocalypse" est à minuit moins deux



La sculpture-horloge de la place Grangier, créée par Gloria Friedmann et inaugurée par nos élus en juin 2020, a été le lieu de rassemblement des lanceurs d'alerte du 'Collectif Bourgogne-Franche-

Comté pour l'abolition des armes nucléaires', en référence à 'l'horloge de l'Apocalypse' (Doomsday Clock).

Cette horloge conceptuelle, créée dès 1947 par des scientifiques pour alerter l'opinion internationale sur les risques extrêmes des bombes atomiques, est mise à jour régulièrement : minuit représente la fin du monde. Elle tient maintenant compte des risques supplémentaires actuels : accidents nucléaires, militarisation de l'espace, réchauffement climatique, chute de la biodiversité, désinformation, attaques cybernétiques. En 2020 Rachel Bronson, Présidente du Bulletin of Atomic Scientists de l'université de Chicago, a annoncé que 'l'horloge de l'Apocalypse' était avancée à minuit moins cent secondes : un risque considérable, supérieur à celui de la guerre froide.

Les armes nucléaires interdites à partir du 22 janvier 2021

Le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), voté à l'ONU par 122 pays en 2017, est maintenant ratifié par 50 pays, le dernier étant le Honduras. Le TIAN entrera donc en vigueur le 22 janvier 2021 : l'interdiction des armes nucléaires sera la nouvelle norme du droit international. Selon les termes du Traité, il sera illégal pour les États-parties de « mettre au point, tester, produire, acquérir, posséder, stocker, utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires ». ../.. Bien sûr, les 9 puissances nucléaires veulent garder leur arsenal, mais le TIAN va exercer une forte pression diplomatique, juridique, financière et éthique sur les États possesseurs de bombes atomiques.

La mobilisation s'amplifie

Les citoyens ne sont pas les seuls à agir : le 15 novembre, les évêques anglicans du Royaume-Uni demandaient à leur gouvernement de signer le TIAN. BESANÇON, 2ème ville de la Région et capitale de la Franche-Comté, a rejoint Paris, Grenoble et la quarantaine de villes françaises qui ont signé 'l'Appel des villes' aux gouvernements pour la signature du TIAN.

Suivre l'exemple de Josef Rotblat

La reconversion des personnels du CEA affectés aux activités militaires va bientôt devoir s'imposer, et plus elle sera anticipée, moins elle sera difficile.

Les salariés, ingénieurs et techniciens affectés à la mise au point d'armes de destruction massive sont invités à s'inspirer de l'exemple de Jozef Rotblat (1908 -2005), physicien polonais. Il est le seul scientifique à avoir quitté, pour des raisons morales, le 'projet Manhattan' et son poste au centre d'expérimentation de Los Alamos (Nouveau Mexique), avant la destruction d'Hiroshima en août 1945.

En juillet 1955, il tient avec Bertrand Russell une conférence sur le "manifeste Russell-Einstein", signé par 11 physiciens dont 9 prix Nobel, qui met en garde contre les dangers de la course aux armements et vise à mettre en place un programme de désarmement nucléaire.

Pendant 14 ans, il est Secrétaire général du 'Mouvement Pugwash' qui informe l'humanité sur les dangers de la bombe atomique. (Pugwash Conferences on Science and World Affairs), puis président en 1988. Pugwash obtient le prix Nobel de la PAIX en 1995.



Jozef Rotblat

Les vigies et actions citoyennes menées par le 'Collectif Bourgogne Franche Comté pour l'abolition des armes nucléaires' s'inscrivent dans le cadre d' ICAN, 'Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires' (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons), prix Nobel de la PAIX 2017, et dans la suite de l'interdiction internationale des armes biologiques (1972), des armes chimiques (1993), des mines antipersonnel (1997), et des bombes à sous-munitions (2008).

Les actions du Collectif à Dijon et Valduc depuis 2014 (Photos, exposition, textes ...) sont sur le site [Abolition des armes nucléaires](#).

[Un diaporama sur l'inefficacité et les dangers des armes nucléaires est également en ligne.](#)

La prochaine vigie est prévue le jeudi 14 janvier 2021, rejoignez-nous !

Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires

<http://abolitiondesarmesnucleaires.org>

abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr

06 14 24 86 96